

© Silke Befeld/SNPN



Au terme du congrès, plusieurs sorties étaient proposées pour découvrir la Réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche et son patrimoine, notamment géologique, ici autour de la Grotte Chauvet.

cette utilisation du terme de « valeur ajoutée », notion purement économique, en face des réserves naturelles, au même titre qu'on ne parle pas de la « valeur ajoutée » d'un ami. Toujours est-il qu'au-delà du vocable, l'assemblée générale de Réserves naturelles de France, qui s'est tenue pendant ces rencontres, a adopté une résolution sur cette thématique, définissant la valeur ajoutée comme « l'ensemble des interactions positives et la participation des gestionnaires à la vie socio-culturelle, économique et durable des territoires », et prévoyant la poursuite des réflexions sur ce sujet, à travers notamment

l'organisation d'un séminaire en 2018. Autre point fort de ce congrès : la participation de Madame Barbara Pompili, nouvelle secrétaire d'Etat à la biodiversité. Entre visite du site, participation au conseil d'administration de RNF et à son assemblée générale, discours et partage de l'apéritif avec les participants, la ministre aura passé plus d'une journée sur place, témoignant semble-t-il de son réel intérêt pour les réserves naturelles et leur rôle dans la préservation de la biodiversité et l'éducation du public. Bien évidemment, au-delà de sa reconnaissance du travail réalisé, elle n'a pas manqué d'évoquer les contraintes budgétaires et la dette publique. Dette publique à laquelle les réserves naturelles ont bien peu contribué, comme l'a justement fait remarquer Jean-Laurent Lucchesi, directeur de la Réserve naturelle nationale des Marais du Vigueirat. Retenons surtout les propos, rares de la part d'un élu, de Christine Malfoy, insistant sur l'importance des budgets de fonctionnement puisqu'elle le reconnaît : l'essentiel du travail réalisé dans les réserves naturelles est lié à la « matière grise ». A l'heure où il est de plus en plus difficile de faire financer du salaire par les fonds publics, cette réflexion de bon sens méritait d'être relevée ! ■

A. L.

Outre-mer

Un projet Life pour la forêt sèche réunionnaise

La forêt sèche de La Réunion représente un patrimoine naturel exceptionnel, mais c'est aussi hélas un des milieux naturels les plus malmenés au monde. Autrefois présente sur l'ensemble de la côte ouest de l'île, elle ne survit aujourd'hui que sur moins de 1 % de sa surface d'origine soit quelques centaines d'hectares répartis en une multitude d'îlots plus ou moins isolés les uns des autres. Les vestiges les mieux préservés se situent sur le massif de la Montagne et plus précisément sur la zone de la Grande Chaloupe.



© Stéphane Michel

Le gecko vert de Bourbon, un pollinisateur de la forêt sèche.

Le cortège floristique de ce milieu comporte 24 espèces protégées ! Entre 2009 et 2014, un premier projet Life+ COREXERUN

a permis d'œuvrer pour sa protection, en éliminant les espèces exotiques envahissantes – qui constituent la menace la plus dangereuse

En bref

GUYANE

L'orpaillage illégal fléau de la Guyane

Cela fait plus de vingt ans que le problème de l'orpaillage illégal perdure en Guyane (cf. *Le Courrier de la Nature* n° 168

p. 32-35, n° 198 p. 19-25, n° 245 p. 12-13, et n° 273 p. 9). Malgré les différentes mesures existantes, ce

département d'Outre-mer continue à subir les ravages des mineurs clandestins. Déforestation sauvage,

pollution aux métaux lourds des cours d'eau, raréfaction des ressources pour les populations locales...

Une catastrophe écologique mais aussi humaine !

Au cours d'une table ronde à l'Assemblée nationale, de nouvelles pistes viennent d'être discutées, parmi lesquelles un renforcement

de la coopération avec les pays frontaliers

– le mercure interdit depuis 2013 sur le territoire guyanais entrant illégalement par le Suriname –,

un élargissement du pouvoir juridique du personnel de gendarmerie ainsi que la mise en place d'une traçabilité sur la provenance de l'or.

Source :

www.actu-environnement.com, Newsletter du 1^{er} mars 2016.

En bref

ZONES HUMIDES

Fréquence Grenouille : 22^e édition !

© Marie Melin/SNPN



Une rainette méridionale
(*Hyla meridionalis*).

Ce printemps encore, et jusqu'au 31 mai, les batraciens et les zones humides sont à l'honneur grâce à l'opération Fréquence Grenouille, co-organisée par les Conservatoires d'espaces naturels et Réserves naturelles de France. Près de 500 animations sont ainsi proposées durant cette période en métropole, mais également à La Réunion, Madagascar et en Guyane. Aménagements de crapauds, sauvetage de batraciens, conférences, diaporamas, expositions, sorties de terrain, ateliers pédagogiques... autant de moyens de découvrir les écosystèmes et les espèces fragiles que sont les zones humides et les batraciens qui les habitent et de sensibiliser à leur préservation.

Source : Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 6, rue Jeanne d'Arc, 45000 Orléans. Tél. 02.38.24.55.00. www.reseau-cen.org.

pour la forêt sèche – sur 30 ha et en reboisant 9 ha. Plus de 95 000 plants de 48 espèces indigènes avaient été replantés grâce à l'intervention des entreprises locales et des bénévoles.

Pour poursuivre les actions engagées autour de cette forêt unique au monde, un nouveau projet Life+ a pris le relais fin 2014 pour la période 2014-2020 : le Life+ Forêt sèche, porté par le Parc national de La Réunion en partenariat avec le Conservatoire du littoral, la Région, le Département et l'Etat. Le reboisement et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes sont toujours au cœur de ce projet, dont le budget s'élève à plus de 2,85 millions d'euros, financé à 50 % par l'Europe.

Un des objectifs est notamment la production de 120 000 plants d'une cinquantaine d'espèces indigènes, grâce à la participation des communes. Pour ce faire, en 2015, plus de 150 000 graines de 20 espèces caractéristiques de la forêt sèche ont déjà été récoltées par les agents du Parc national sur le massif de la Montagne et ses abords, non loin des futures zones de reboisement. De même le travail a déjà commencé avec les pépinières communales de Saint-Denis et de La Possession, chargées de la production d'une partie des plants destinés à réintégrer le milieu naturel. Parallèlement, l'association Nature océan Indien réalise actuellement une étude de faisabilité sur la translocation du gecko vert de Bourbon (*Phelsuma borbonica*) sur

une zone d'où il a récemment disparu. Ce reptile est en effet un pollinisateur de certaines espèces indigènes de la forêt sèche. Actuellement menacé d'extinction, son déclin induit la disparition des espèces végétales avec lesquelles il interagit et un des autres objectifs du Life+ Forêt sèche est donc la restauration de cette interaction faune-flore afin de garantir la survie de la forêt sur le long terme.

Depuis ce printemps, un site internet dédié est désormais en ligne (www.foretseche.re), qui permet de suivre les actualités et la progression de ce beau projet. ■

Source : Parc national de La Réunion, 16, rue Mazagran, 97400 Saint-Denis. Tél. 02.62.41.47.43.

Zones humides

Colloque national « Réparer la Nature ? L'exemple des zones humides »

© Marie Begue/Conseil départemental du Finistère



Deux jours de débats sur les problématiques des zones humides.

Les 3 et 4 février 2016, à Brest, dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides, s'est tenu le colloque national « Réparer la Nature ? L'exemple des zones humides » organisé par le Conseil départemental du Finistère, le Forum des marais atlantiques et l'Agence de l'eau

Loire-Bretagne. Bien que l'intérêt des zones humides soit aujourd'hui reconnu et qu'en conséquence leur remise en état constitue une priorité, la mise en œuvre de programmes de restauration suscite encore de nombreuses interrogations. Comment mener un diagnostic du milieu en vue d'une